



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 10 au 21 novembre 2021

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

Civaux : Fuites sur plusieurs équipements et rejets de gaz à effet de serre EDF annonce discrètement avoir rejeté près du double de ce qui lui est autorisé

Le 10/11/2021

En 10 mois, la centrale nucléaire de Civaux a laissé fuir 194,2 kg de fluides frigorigènes. La centrale n'a pourtant l'autorisation d'en rejeter que 100 kg maximum par an, ces liquides devenant de puissants gaz à effet de serre une fois dans l'atmosphère. L'annonce est faite très discrètement par EDF.

[Lire notre article en ligne](#)

Gravelines : La pression chute, le refroidissement menacé Sorties de route du réacteur 4 : EDF répète ses erreurs

Le 10/11/2021

Le 5 novembre 2021, le réacteur 4 de la centrale de Gravelines doit être arrêté à cause d'un problème sur un capteur dans la bâtiment réacteur. Lors de cet arrêt, EDF a perdu le contrôle de la pression du circuit qui refroidit le combustible nucléaire. Elle a chuté jusqu'à passer en dessous des limites autorisées. Aucune explication sur le pourquoi de cette sortie de route.

[Lire notre article en ligne](#)

Flamanville : La maintenance et les tests d'EDF remis en question Découverte d'une pompe montée à l'envers il y a 3 ans

Le 12/11/2021

C'est durant la visite décennale du réacteur 1 de Flamanville que l'erreur a été commise. Personne ne l'a détectée sur le coup, le matériel a même été requalifié par EDF. Ce n'est que 3 ans plus tard que l'exploitant nucléaire découvre le problème, qui remettait en question le fonctionnement du circuit EAS, un système crucial en cas d'accident.

[Lire notre article en ligne](#)

Bugey : Erreur lors de la visite décennale du réacteur 4 EDF découvre qu'un circuit était hors service depuis 5 mois : manque de surveillance et de formation des intervenants

Le 16/11/2021

Alors que le temps de panne maximum autorisé est de 24h, EDF a découvert que le circuit d'injection de soude en cas d'accident dans le réacteur 4 du Bugey était inopérant depuis 5 mois. Une erreur de montage a été faite lors de la visite décennale et n'a pas été repérée. Les intervenants pensaient que la vanne devait se fermer pour que le circuit fonctionne, alors qu'elle devait s'ouvrir.

[Lire notre article en ligne](#)

Chinon : Erreurs de montage détectées 7 mois plus tard EDF minimise la gravité de l'incident et donne un titre obscur à sa déclaration

Le 19/11/2021



Réseau Sortir du nucléaire

C'est lors d'un essai en octobre 2021 que les équipes de la centrale nucléaire de Chinon constatent qu'une sonde installée sur un groupe électrogène à moteur diesel donne des données étranges. Et pour cause : elle et plusieurs autres ont été mal montées lors d'une intervention de maintenance en mars 2021.

[Lire notre article en ligne](#)

[Civaux : Événements significatifs - octobre 2021](#) (niveau zéro – comm EDF)

Publié le 10/11/2021

- Application partielle de programmes de maintenance
- Démarrage automatique involontaire d'une alimentation électrique de secours sur l'unité de production n°1
- Déclinaison inadaptée du mode opératoire d'une gamme d'essai périodique sur le diesel d'ultime secours

[Saint-Laurent : Les événements significatifs déclarés à l'ASN en octobre 2021](#) (niveau zéro – comm EDF)

Publié le 18/11/2021

1 événement significatif lié au domaine de la sûreté (de niveau 0 sur l'échelle INES), a été déclaré par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) le 18 octobre :

Lors du chantier de fermeture de la cuve du réacteur de l'unité de production numéro 1 alors en visite partielle, l'équipe de conduite désactive par erreur deux des appareils de surveillance de la radioactivité au lieu d'un seul. Très rapidement, le deuxième appareil de mesure est réactivé afin de respecter toutes les règles d'exploitation. Cet événement n'a eu aucune conséquence réelle sur l'installation mais il est redevable d'une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

1 événement significatif lié au domaine de la radioprotection, (de niveau 0 sur l'échelle INES) a été déclaré par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) le 4 octobre :

Lors d'une inspection menée en zone contrôlée du site de Saint-Laurent en déconstruction par l'Autorité de sûreté nucléaire sur le thème des déchets, un des inspecteurs constate après 1h de visite que son appareil de mesure dosimétrique est resté éteint. Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la santé de la personne et les appareils actifs des autres intervenants n'ont pas enregistré de dose.

Les actus de l'ASN

[Fort de Vaujours \(77-93\) : l'ASN prend acte des engagements de Placoplatre et formule des recommandations pour prévenir les risques radiologiques dans le cadre de l'exploitation de la future carrière](#)

Le 10/11/2021

L'ASN a rendu aux préfets de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis un premier avis, le 11 mai 2021, sur le dossier de demande d'autorisation d'exploiter de la société Placoplatre pour la carrière de Vaujours-Guisy. Le 5 août 2021, elle a rendu un second avis, cette fois-ci sur le dossier de demande de modification de l'arrêté interpréfectoral instaurant des servitudes d'utilité publique (SUP) sur l'ancien site du CEA situé sur le Fort de Vaujours. Elle formule à chaque fois des recommandations visant à prévenir les risques radiologiques. La société Placoplatre a déposé en septembre 2019, puis complété en mai 2020, un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière sur l'ancien site du CEA situé dans le Fort de Vaujours.

Le Fort de Vaujours, situé sur le territoire des communes de Vaujours (93) et de Courtry (77), fut exploité de 1955 à 1997 par le CEA pour l'**expérimentation d'armements pyrotechniques et nucléaires, en utilisant notamment de l'uranium naturel et appauvri.** (...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les recommandations de l'ASN à mettre en œuvre avant et pendant la réalisation du projet, et les principaux éléments de l'avis de l'ASN sur les modifications de l'arrêté interpréfectoral N°05 DAI 2IC 173 du 22 septembre 2005 sont détaillés ci-dessous.

(...)

[Avis portant sur le dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour la carrière de Vaujours-Guisy \(PDF - 172.67 Ko\)](#)

[Avis portant sur le dossier de demande de modification de l'arrêté interpréfectoral N° 05 DAI 2IC 173 du 22 septembre 2005 instaurant des servitudes d'utilité publique \(PDF - 124.36 Ko\)](#)

[Avis de l'IRSN n° 2020-00174 du 5 novembre 2020](#)

(<http://www.irsn.fr/FR/expertise/avis/2020/Documents/novembre/Avis-IRSN-2020-00174.pdf>)

[Avis de l'IRSN n° 2021-00066 du 29 avril 2021](#)

(<http://www.irsn.fr/FR/expertise/avis/2021/Documents/avril/Avis-IRSN-2021-00066.pdf>)

Inspection du 15/01/2021

Inspection de la radioprotection

[Fort de Vaujours - 93410 Vaujours](#)

[INSNP-PRS-2021-0789.pdf \(PDF - 143.02 Ko\)](#)

[Lettre d'information de l'EPR n°23](#)

Publié le 17/11/2021

Contrôle de la construction du réacteur EPR de Flamanville : les actions marquantes de l'ASN en 2020 et 2021

L'ASN a poursuivi ses actions de contrôle de la construction du réacteur EPR de Flamanville. En 2020 et 2021, elle a été particulièrement vigilante au traitement des écarts détectés sur les soudures des circuits primaires et secondaires principaux et à la poursuite des essais de démarrage du réacteur.

L'ASN a également autorisé la mise en service partielle de l'installation pour l'arrivée de combustible nucléaire sur site qui a débuté le 26 octobre 2020 et s'est terminée le 24 juin 2021. Retour sur les faits marquants.

(...)

Les actus d'EDF

EPR de Flamanville :

[Remise à niveau des soudures de traversées vapeur terminée](#)

Le 15/11/2021

Le chantier de remise à niveau des soudures du circuit secondaire principal de l'EPR de Flamanville tourne à plein régime. Une étape importante vient d'être franchie avec la remise en conformité des soudures de traversées vapeur.

(...)

Depuis la décision de l'ASN en juin 2019, plusieurs scénarii de réparations et de qualification avaient été menés de front et c'est l'innovation par robot téléopéré qui avait été retenue. Les premières opérations ont débuté sur le site avec la mise en place, fin novembre 2020, de la logistique permettant d'accéder aux soudures à remettre à niveau. Une étape importante vient d'être franchie avec succès suite à la remise en conformité des soudures de traversées, partie vapeur, avec un très haut niveau de qualité ; Un exploit technique qui a nécessité l'implication de nombreux salariés du site, des entités d'ingénierie et de nos partenaires industriels. En moyenne, 200 personnes mobilisées spécifiquement pour ces opérations ont travaillé en 2x8, 6 jours sur 7.

(...)

Il reste du chemin à parcourir pour finaliser la remise en conformité des soudures du circuit secondaire principal. Le travail, qui a déjà commencé, consiste désormais à mettre le circuit vapeur dans sa



Réseau Sortir du nucléaire

configuration finale et libérer l'espace pour la poursuite des activités sur les soudures hors traversées. Un traitement thermique de détensionnement* devra également être réalisé sur les soudures de traversées. En parallèle, les soudures sur la partie « eau » doivent également être remises à niveau et la logistique de chantier est déjà en cours d'installation. Les premières découpes de tuyauteries ARE seront réalisées pendant le mois de novembre 2021.

* Le but d'un **traitement thermique de détensionnement** (TTD) est de porter la zone où a été effectuée une soudure (joint soudé ou revêtement) à une température donnée pendant un temps donné afin de relâcher les contraintes de soudage et d'obtenir des caractéristiques mécaniques appropriées pour la pièce.

Gravelines :

[Coup d'œil sur le chantier de construction de la digue protectrice](#)

Publié le 12/11/2021

Depuis mai 2021, le visage de la centrale nucléaire de Gravelines a changé à bien des égards. Le chantier de construction de la digue protectrice est désormais bien avancé, tant côté mer que côté terre. Les travaux sont réalisés à 60%.

[Un drone inspecte nos réservoirs d'eau](#)

Publié le 12/11/2021

En septembre 2021, afin de contrôler l'état des installations et plus particulièrement celui des réservoirs d'eau de la centrale, l'idée a mûri d'utiliser des drones. Gain de temps et de sécurité ont fait de cette expérimentation une réussite.

Gravelines Info

Publié le 15/11/2021

[lettre d'information du 15 novembre 2021](#)

Les actus d'Orano et Framatome

[Arrivée du transport de MOX de France vers le Japon](#)

17/11/2021

Les navires Pacific Heron et Pacific Egret, partis du port de Cherbourg le 8 septembre 2021, sont arrivés aujourd'hui au Japon.

Les équipes de l'électricien japonais Kansai Electric Power Company (Kepco) ont déchargé, à la centrale nucléaire de Takahama, les 16 assemblages de combustibles nucléaires MOX fournis par Orano.

La compagnie britannique PNTL, dont Orano et son client Kepco sont actionnaires, a assuré le transport.

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

TRICASTIN

[Actualité de l'unité de production n°2](#)

Publié le 13/11/2021

L'unité de production N°2 a été **reconnectée au réseau électrique national le 13 novembre** dans l'après-midi. Elle avait été **déconnectée du réseau le 5 novembre 2021, pour une intervention de maintenance sur un groupe motopompe du circuit primaire.**



Réseau Sortir du nucléaire

Les unités de production n°2, 3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. L'unité n°1 est à l'arrêt pour sa maintenance annuelle.

BLAYAIS

[Déconnexion de l'unité de production n°2](#)

Publié le 14/11/2021

Samedi 13 novembre vers 23h, l'unité de production n°2 a été déconnectée du réseau électrique national en raison d'un **aléa sur une vanne d'un générateurs de vapeur**, conformément aux spécifications techniques d'exploitation. Les équipes sont actuellement mobilisées pour résoudre cet aléa. Cet événement n'a pas de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel. Les unités de production 1 et 3 sont connectées au réseau électrique national. L'unité de production 4 est en arrêt programmé pour maintenance.

[Reconnexion de l'unité de production 2 au réseau électrique](#)

Publié le 16/11/2021

Ce mardi 16 novembre à 2h48, l'unité de production n°2 a été recouplée au réseau électrique. Elle avait été déconnectée le 13 novembre en raison d'un aléa sur une vanne d'un générateur de vapeur, conformément aux spécifications techniques d'exploitation. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni la sécurité du personnel. Les tranches 1 et 3 sont connectées au réseau électrique national. La tranche 4 est en arrêt programmé pour maintenance.

GRAVELINES

[Actualité de l'unité de production n°4](#)

Publié le 15/11/2021

Lundi 15 novembre 2021 à 15h31, l'unité de production n°4 a été **raccordée au réseau** d'électricité. Elle avait été **déconnectée le 2 novembre 2021 pour réaliser des diagnostics sur une mesure de niveau d'un de ses trois générateurs de vapeur.**

Suite au déploiement de ce programme de mesures, un capteur de niveau situé dans le bâtiment réacteur (partie nucléaire de l'installation) a été remplacé.

Les unités de production n°2, 3, 4 et 5 produisent actuellement de l'électricité sur le réseau

L'unité de production n°1 est à l'arrêt programmé pour sa 4e visite décennale

L'unité de production n°6 est à l'arrêt programmé pour remplacement des générateurs de vapeur

CIVAUX

[Des contrôles préventifs sur des tronçons de tuyauterie d'un système de sauvegarde](#)

Publié le 20/11/2021

L'unité n°2 de la centrale de Civaux a été mise à l'arrêt vendredi 19 novembre 2021 afin de réaliser des contrôles sur des tronçons de tuyauterie du système d'injection de sécurité (RIS), à sa jonction avec le circuit primaire. Ce système contribue notamment à assurer le refroidissement du réacteur en cas d'accident avec perte d'eau du circuit primaire.

Cet arrêt programmé, qui **durera plusieurs semaines**, permettra de réaliser à titre préventif des contrôles par ultrasons sur certaines tuyauteries.

Il a pour origine la **détection d'"indications"** [anomalies détectées lors d'examens par procédés ultrasons ou radiographiques, qui requièrent de plus amples investigations afin de les caractériser] **de l'ordre du dixième de millimètre à l'intérieur des mêmes tronçons de tuyauteries de l'unité n°1 lors des contrôles réalisés ces dernières semaines dans le cadre de sa visite décennale ***.

Les études et analyses techniques excluent tout risque de rupture de tuyauteries en fonctionnement normal et ne mettent pas en cause la capacité de l'unité de production à fonctionner en toute sûreté.

Pour autant, en tant qu'industriel responsable et par mesure de précaution, EDF a pris la décision de réaliser préventivement sur l'unité n°2 les mêmes contrôles que sur l'unité n°1, sans attendre son arrêt de maintenance programmé à l'été 2022 (visite décennale).

Ces contrôles seront réalisés en étroite collaboration avec l'Autorité de sûreté nucléaire.



Réseau Sortir du nucléaire

* Sur les centrales nucléaires, le programme de maintenance préventive prévoit à chaque visite décennale des contrôles sur un certain nombre d'éléments du circuit primaire principal, qui se composent notamment d'examen systématiques sur les tuyauteries ainsi que sur leurs soudures de connexion.

Ces contrôles, réalisés en préalable de l'épreuve hydraulique du circuit primaire, ont pour objectif d'évaluer l'état des zones identifiées dans le cadre des études de conception comme potentiellement affectées par des sollicitations thermiques dues à l'exploitation normale de l'installation, en vérifiant notamment l'absence de défaut.

Sur l'unité de production n°1, les contrôles réalisés par ultrasons sur le circuit primaire dans le cadre de la visite décennale en cours ont mis en évidence des "indications" (de l'ordre du dixième de millimètre) représentatives d'amorces de défauts ou d'artefacts.

Ceux-ci sont localisés **sur les soudures des quatre coudes du système d'injection de sécurité (circuit RIS), à sa jonction (quadruple, pour quatre boucles distinctes) avec le circuit primaire.**

DAMPIERRE

[Mise à l'arrêt de l'unité de production n°4](#)

Publié le 21/11/2021

Dimanche 21 novembre 2021 à 02H00, l'unité de production n°4 de la centrale de Dampierre-en-Burly a été déconnectée du réseau électrique national pour une opération de **maintenance sur une vanne située dans la salle des machines** (partie non nucléaire de l'installation) en raison d'un **défaut constaté le 20 novembre en début de soirée sur une vanne réglante du système d'évacuation de la vapeur du générateur de vapeur N°2.**

Dans le cadre de la surveillance de l'exploitation du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux des réacteurs nucléaires à eau sous pression, la tranche 4 de Dampierre a été mise à l'arrêt afin de procéder à la mise hors pression de l'équipement concerné pour réaliser les contrôles et les réparations nécessaires.

Cet arrêt n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement.

Les techniciens de la centrale sont mobilisés pour réaliser les opérations nécessaires sur le matériel concerné qui permettront de redémarrer l'unité de production n°4 dans les meilleurs délais, en toute sûreté.

Les unités de production 1 et 3 sont à l'arrêt dans le cadre de leur maintenance programmée et l'unité de production n°2 est disponible sur le réseau électrique national.

Les consultations du public en cours

[Réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chooz : report de l'échéance d'une prescription technique adoptée après le premier réexamen périodique](#)

Consultation du 19/11/2021 au 04/12/2021

L'ASN soumet à la consultation du public sur son site internet un projet de décision modifiant l'échéance d'une prescription technique adoptée le 6 novembre 2018 après le premier réexamen périodique du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chooz.

Parmi ces prescriptions, figure la réalisation d'une modification consistant à **implanter un système de réfrigération des bâtiments des groupes électrogènes de secours, au plus tard le 31 décembre 2021.** Cette modification, qui concourt à garantir la disponibilité de ces groupes électrogènes lors de températures extérieures élevées, implique la réalisation de travaux qui ne peuvent être menés que lorsque le combustible est déchargé du réacteur.

EDF avait proposé le déploiement de cette modification au premier arrêt long suivant la visite décennale du réacteur, c'est-à-dire au plus tard au 31 décembre 2022. L'ASN avait considéré cette échéance comme acceptable, compte tenu des mesures compensatoires mises en place et prescrites par



Réseau Sortir du nucléaire

la décision. Ces mesures consistent en la mise en place d'un groupe mobile de climatisation. Toutefois, **une erreur est intervenue dans la rédaction de la décision du 6 novembre 2018, ce qui a conduit à fixer une échéance au 31 décembre 2021 au lieu du 31 décembre 2022.**

Par ailleurs, EDF a été amenée à modifier le calendrier des arrêts pour maintenance et rechargement du combustible de ce réacteur, en raison d'aléas rencontrés lors de la visite décennale du réacteur en 2021. **Dans l'impossibilité de respecter l'échéance du 31 décembre 2021, EDF sollicite un report de l'échéance au 30 juin 2023.** Cette nouvelle échéance permet à EDF de mettre en place la modification au premier arrêt long suivant la visite décennale, comme initialement prévu. EDF a défini et mis en œuvre des mesures compensatoires afin de garantir que les températures au niveau des matériels sensibles resteront dans des gammes admissibles pour leur fonctionnement en cas de température extérieure élevée et de mise en marche d'un groupe électrogène.

Le projet de décision de l'ASN accepte un report au 30 juin 2023 de l'échéance mentionnée dans la décision du 6 novembre 2018 qui ne met pas en cause la sûreté de l'installation.

[Projet de décision Réacteur 2 de Chooz - Report de l'échéance d'une prescription technique adoptée après le premier réexamen périodique.pdf \(PDF - 138.05 ko\)](#)

[Projet de décision fixant à la société Électricité de France \(EDF\) des prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux au vu des conclusions du troisième réexamen périodique des réacteurs 1 et 2 \(INB n° 100\)](#)

Consultation du 14/11/2021 au 06/12/2021

Au vu de son analyse des bilans du troisième réexamen périodique des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux et des contrôles réalisés, l'ASN considère qu'il est nécessaire d'encadrer la poursuite de leur fonctionnement par des prescriptions complémentaires visant à renforcer leur niveau de sûreté.

Projets de décision : [PFO 900 3RP SAINT-LAURENT.pdf \(PDF - 167.65 ko\)](#)

[Projet de décision fixant à la société Électricité de France \(EDF\) des prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire de Gravelines au vu des conclusions des troisièmes réexamens périodiques du réacteur n° 2 de l'INB n° 96 et du réacteur 4](#)

Consultation du 14/11/2021 au 06/12/2021

Au vu de son analyse des bilans des troisièmes réexamens périodiques des réacteurs n° 2 et n° 4 de la centrale nucléaire de Gravelines et des contrôles réalisés, l'ASN considère qu'il est nécessaire d'encadrer la poursuite de leur fonctionnement par des prescriptions complémentaires visant à renforcer leur niveau de sûreté.

Projets de décision : [PFO 900 RP3 GRAVELINES.pdf \(PDF - 408.39 ko\)](#)

[Projet de décision fixant à la société Électricité de France \(EDF\) des prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire du Blayais au vu des conclusions du troisième réexamen périodique du réacteur 2 \(INB n° 86\), et des réacteurs 3 et 4](#)

Consultation du 14/11/2021 au 06/12/2021

Au vu de son analyse des bilans du troisième réexamen périodique des réacteurs 2, 3 et 4 de la centrale nucléaire du Blayais et des contrôles réalisés, l'ASN considère qu'il est nécessaire d'encadrer la poursuite de leur fonctionnement par des prescriptions complémentaires visant à renforcer leur niveau de sûreté.

Projets de décision : [PFO 900 3RP BLAYAIS.pdf \(PDF - 221.89 ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[Valeurs limites de rejets dans l'environnement et prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 138 \(Orano CE- site du Tricastin\)](#)

Consultation du 15/11/2021 au 06/12/2021

Les projets de décision de l'ASN, mis en consultation du 15 novembre au 6 décembre 2021 concernent la mise à jour de l'encadrement des rejets de l'installation nucléaire de base (INB) 138, dénommée IARU (« Installation d'Assainissement et de Récupération de l'Uranium »), implantée sur le site du Tricastin et exploitée par Orano Chimie-Enrichissement

(...)

Concernant les prélèvements d'eau dans le milieu, les projets de décision définissent des limites de prélèvement dans la nappe souterraine située sous l'installation et régularisent les pompages de la barrière hydraulique mise en place à la suite d'une pollution en 2008. Il est également proposé de prescrire la réalisation d'une analyse étudiant les avantages et les inconvénients d'arrêter certains de ces pompages en nappe. Les impacts de ces arrêts sur la ressource en eau, sur l'hydrogéologie de la zone et sur les concentrations des effluents rejetés dans le canal devront être évalués.

Concernant les rejets gazeux, les valeurs limites de rejets existantes sont reprises à l'identique, revues à la baisse ou complétées. Pour un paramètre, il est proposé de supprimer la valeur limite et le suivi au vu de l'évolution des activités de l'exploitant. La surveillance associée est adaptée en conséquence.

Concernant les rejets liquides, les valeurs limites de rejet existantes ont été réévaluées. De nouvelles valeurs et une surveillance associées sont proposées :

- pour autoriser les rejets d'effluents contenant de l'uranium de recyclage issu du traitement des combustibles usés (URT), ce qui permettra la réalisation d'un traitement supplémentaire des effluents avant rejet au canal de Donzère-Mondragon ;
- pour autoriser les rejets d'effluents marqués en technétium-99, ce qui permettra de traiter les effluents issus des opérations préalables au démantèlement de l'INB 93 ;
- pour encadrer les rejets au plus près du point de rejet dans le milieu.

Certaines valeurs limites existantes ont été revues à la hausse (azote total, arsenic, chlorures, fluorures, sulfates et nitrites) et d'autres à la baisse (isotopes de l'uranium, bore, cuivre, DCO, DBO5, phosphore et métaux totaux). Les valeurs proposées intègrent les évolutions d'activité envisagées par l'exploitant, afin notamment de traiter des effluents en attente de traitement générés par les installations de la plateforme au cours de leur exploitation ou lors d'opérations de démantèlement.

Les nouvelles limites de rejets proposées sont basées sur l'étude d'impact fournie par l'exploitant, et ont été analysées par l'ASN avec l'appui de l'IRSN. Leur impact sanitaire et environnemental est jugé acceptable au vu des indices de risque calculés pour l'homme et pour l'environnement.

Concernant la surveillance de l'environnement, les projets de décisions adaptent la surveillance existante au vu des nouveaux rejets qui seront autorisés et diminuent le nombre de stations sur lesquelles des spectrométries gamma sont réalisées sur des regroupements de filtres quotidien de surveillance des retombées atmosphériques, au vu du retour d'expérience de la surveillance réalisée jusqu'à présent.

(...)

Projets de décision :

[A-INB138-decision-limites-consultation.pdf \(PDF - 263.57 ko\)](#)

[B-INB138-decision-modalites-consultations.pdf \(PDF - 541.36 ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[Projets de décisions modifiant certaines modalités de prélèvement et consommation d'eau, de rejet et de surveillance de l'environnement, et certaines limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux de l'établissement de La Hague](#)

Consultation du 08/11/2021 au 22/11/2021

Le 29 décembre 2017, Orano a déposé une demande d'autorisation de modification notable de certaines prescriptions encadrant les rejets de l'établissement de La Hague. La demande de modification porte sur:

- l'évolution de la valeur maximale mensuelle de l'activité volumique des gaz rares, dont le krypton-85 dans l'air pour la porter de 1 850 Bq/m³ à 5 550 Bq/m³ en moyenne mensuelle et 1 850 Bq/m³ en moyenne annuelle, mesurée au niveau des stations réglementaires de surveillance de l'environnement ;
- l'encadrement réglementaire des rejets en mer de certaines substances chimiques, qui sont déjà réalisés mais ne faisaient l'objet d'aucune limite particulière ;
- d'autres évolutions des prescriptions présentant des enjeux moindres.

(...)

Projets de décision :

[\[A\]projet-0535 - modalités.pdf \(PDF - 170.61 ko\)](#)

[\[B\]projet-0536 - Limites.pdf \(PDF - 190.45 ko\)](#)

[Bugey : Consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement et fixant les valeurs limites de rejets dans l'environnement des effluents](#)

Consultation du 01/11/2021 au 22/11/2021

L'ASN a reçu le 28 juillet 2017 une demande d'autorisation déposée par EDF au titre de l'article 26 du décret n° 2007-1557 du 2 novembre 2007 modifié, désormais codifié à l'article R593-56 du code de l'environnement, afin de principalement faire évoluer les limites de rejets en métaux totaux du site nucléaire de Bugey.

Les projets de prescriptions prennent la forme de deux décisions de l'ASN, fixant :

- les prescriptions relatives aux modalités de rejets d'effluents, de prélèvements et de consommation d'eau et de surveillance de l'environnement ;
- les limites de rejet dans l'environnement.

(...)

Projets de décision :

[Site du Bugey - projet de decision fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.pdf \(PDF - 340.58 ko\)](#)

[Site du Bugey - projet de decision fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.pdf \(PDF - 197.43 ko\)](#)

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 09/11/2021

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Environnement avec prélèvements](#)

[INSSN-OLS-2021-0677.pdf \(PDF - 291.32 Ko \)](#)

Inspection du 04/11/2021

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Surveillance du SIR](#)

[INSSN-OLS-2021-0738.pdf \(PDF - 318.43 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 04/11/2021

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Transports des substances radioactives.](#)

[INSSN-CAE-2021-0214.pdf \(PDF - 127.53 Ko \)](#)

Inspection du 03/11/2021

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** Réacteurs de 1600 MWe - EDF

[Maintien de la qualification des équipements aux conditions accidentelles](#)

[INSSN-CAE-2021-0244.pdf \(PDF - 154.23 Ko \)](#)

Inspection du 28/10/2021

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Surveillance des services d'inspection reconnus](#)

[INSSN-CAE-2021-0213.pdf \(PDF - 145.15 Ko \)](#)

Inspection du 27/10/2021

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Surveillance des prestataires](#)

[INSSN-OLS-2021-0684.pdf \(PDF - 340.48 Ko \)](#)

Inspection du 26/10/2021

Usine de préparation d'hexafluorure d'uranium (Comurhex) Transformation de substances radioactives - Comurhex

[Agressions externes \(Foudre, innodation et séisme\)](#)

[INSSN-LYO-2021-0377.pdf \(PDF - 216.85 Ko \)](#)

Inspection du 26/10/2021

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspections de chantiers lors de l'arrêt pour visite partielle du réacteur n° 3](#)

[INSSN-OLS-2021-0715.pdf \(PDF - 472.96 Ko \)](#)

Inspection du 21/10/2021

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Agressions climatiques : grand chaud – foudre](#)

[INSSN-OLS-2021-0754.pdf \(PDF - 330.42 Ko \)](#)

Inspection du 21/10/2021

Usines de fabrication de combustibles nucléaires de Romans-sur-Isère Fabrication de substances radioactives - Framatome

[Maintenance](#)

[INSSN-LYO-2021-0426.pdf \(PDF - 232.21 Ko \)](#)

Inspection du 21/10/2021

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Conduite normale](#)

[INSSN-CAE-2021-0222.pdf \(PDF - 129.60 Ko \)](#)

Inspection du 14/10/2021

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle



Réseau Sortir du nucléaire

[Essais intéressants la sûreté et contrôles à réception d'équipements des fosses
INSSN-CAE-2021-0924.pdf \(PDF - 110.49 Ko \)](#)

Inspection du 13/10/2021

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Dimensionnement et réalisation des éléments de génie civil
INSSN-CAE-2021-0923.pdf](#)

Inspection du 13/10/2021

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Essais de redémarrage relatif à la visite principale du réacteur n°1 et de l'arrêt pour simple
rechargement du réacteur n°2
INSSN-CAE-2021-0199.pdf \(PDF - 161.12 Ko \)](#)

Inspection du 12/10/2021

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Mise en oeuvre du suivi des spécifications chimiques pour limiter la corrosion dans les programmes de
maintenance CPP/CSP
INSSN-CAE-2021-0179.pdf \(PDF - 135.46 Ko \)](#)

Inspection du 08/10/2021

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Reprise et conditionnement des déchets
INSSN-CAE-2021-0136.pdf \(PDF - 169.38 Ko \)](#)

Inspection du 05/10/2021 au 05/11/2021

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Management de la sûreté - surveillance des prestataires
INSSN-OLS-2021-0662.pdf \(PDF - 493.27 Ko \)](#)

Inspection du 04/10/2021

Centrale nucléaire de **Saint-Alban** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[R.8.1. Prévention des pollutions et maîtrise des nuisances
INSSN-LYO-2021-0495.pdf \(PDF - 469.33 Ko \)](#)

Inspection du 28/09/2021 au 29/09/2021

Centrale nucléaire de **Chooz B** Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Incendie
INSSN-CHA-2021-0254.pdf \(PDF - 472.91 Ko \)](#)

Inspection du 23/09/2021

Usines de fabrication de combustibles nucléaires de Romans-sur-Isère Fabrication de substances radioactives - Framatome

[Gestion des déchets
INSSN-LYO-2021-0435.pdf \(PDF - 276.21 Ko \)](#)

Inspection du 15/09/2021 au 16/09/2021

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Gestion du retour d'expérience
INSSN-BDX-2021-0014.pdf \(PDF - 166.75 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 15/09/2021 au 16/09/2021

Centrale nucléaire de **Civaux** Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Chantiers menés pendant l'arrêt pour maintenance et rechargement en combustible VD1821 du réacteur 1](#)

[INSSN-BDX-2021-0036.pdf \(PDF - 154.78 Ko\)](#)

Inspection du 13/09/2021 au 14/09/2021

Centrale nucléaire de **Civaux** Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Gestion du retour d'expérience](#)

[INSSN-BDX-2021-0043.pdf \(PDF - 164.67 Ko\)](#)

Inspection du 26/08/2021 au 15/11/2021

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Requalification périodique du circuit primaire principal du réacteur n° 1](#)

[INSSN-OLS-2021-0735.pdf \(PDF - 317.74 Ko\)](#)

Les décisions de l'ASN

[Décision n° 2021-DC-0717](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 26 octobre 2021 **fixant des modalités particulières de prélèvement d'eau et de rejet d'effluents liquides** pour l'exploitation par Électricité de France (EDF) de la centrale nucléaire de **Civaux** et modifiant la décision n° 2009-DC-0138 du 2 juin 2009 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux (département de la Vienne)

[2021-DC-0717.pdf \(PDF - 183.41 Ko\)](#)

Pompage nappe FRGG066 « Calcaires et marnes du Dogger du bassin versant de la Vienne libres » en tant que source d'appoint ultime en eau

Phase de travaux, réalisation et développement des puits :

Volume maximal annuel : 87 196 m³, Volume maximal journalier : 2 880 m³

Phase d'exploitation :

Volume maximal annuel : 5 745 m³, Volume maximal journalier : 2 880 m³

[Décision no CODEP-CAE-2021-053416](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 novembre 2021 autorisant ORANO Recyclage à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées du bâtiment 148 (INB n° 118)

[Décision n° CODEP-DRC-2021-049837](#) du Président de l'ASN du 10 novembre 2021 autorisant l'Institut Max von Laue-Paul Langevin (ILL) à **modifier de manière notable** le bâtiment ILL5B dit « prise d'air frais » du **Réacteur à haut flux** (INB 67)

[Décision n° CODEP-LYO-2021-052787](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 novembre 2021 relative à la demande d'**acidification des puits constituant les sources d'eau ultimes de la centrale nucléaire du Tricastin**, après examen au cas par cas, en application du IV de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement

*Vu le formulaire d'examen au cas par cas n° 14734*03 déposé le 6 octobre 2021 par Electricité de France (EDF) relatif au projet d'acidification des puits de captage en nappe constituant les sources d'eau ultimes des réacteurs 1 à 4 de la centrale nucléaire du Tricastin, afin de permettre d'évacuer*



Réseau Sortir du nucléaire

durablement la puissance résiduelle des réacteurs et de leurs piscines d'entreposage des combustibles en cas de perte de leur source froide normale

(...) Considérant que les éléments figurant dans le formulaire d'examen au cas par cas mettent en évidence que les risques et les inconvénients nouveaux ou supplémentaires par rapport à la situation actuelle demeurent faibles notamment sur la ressource en eau au regard des mesures prises pour éviter une pollution accidentelle de la nappe d'eau souterraine,

(...) compte tenu des caractéristiques du projet présentées dans la demande, des enjeux environnementaux liés à sa localisation et de ses impacts potentiels, le projet ne justifie pas la réalisation d'une évaluation environnementale

[Décision no CODEP-MRS-2021-029974](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 novembre 2021 autorisant le CEA à modifier de **manière notable les modalités d'exploitation** autorisées de l'installation nucléaire de base no 148, dénommée **Atalante**

[Décision n° CODEP-CAE-2021-053570](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 17 novembre 2021 autorisant Electricité de France à **modifier temporairement les règles générales d'exploitation** du réacteur 1 de la centrale nucléaire de **Flamanville** (INB n° 108)

Les avis de l'Autorité environnementale

[Projet de démantèlement de la base chaude opérationnelle du Tricastin \(INB n°157\) sur la commune de Bollène \(84\)](#) (format pdf - 1 Mo - 18/11/2021)

N°dossier Ae : 2021-102

Séance du 18 novembre 2021

Les nouveaux avis de l'IRSN publiés en octobre 2021

Réacteurs EDF - **Palier CPY** - Prise en compte du retour d'expérience d'exploitation - **Accroissement du risque de fusion du coeur** induit par l'événement survenu sur le réacteur n°2 de SaintLaurent B relatif au **mauvais réglage d'un relais de protection thermique du ventilateur assurant la ventilation du local du turbo-alternateur de secours** du système de distribution électrique de 380 V secouru

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Transport – Renouvellement d'agrément – Modèle de colis TN 9/4

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Centrale nucléaire de Chooz B - Réacteur n°1 / INB 139 - Prise en compte du retour d'expérience d'exploitation – Consignation simultanée des deux turbopompes du système d'alimentation de secours des générateurs de vapeur

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Transport – Renouvellement d'agrément du modèle de colis EB3-A400/300

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Transport – Renouvellement de validation d'agrément du modèle de colis RAJ-III

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Centrale nucléaire de Fessenheim – INB 75 – Domaine de fonctionnement “Réacteur sans combustible” (RSC)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Institut Laue-Langevin - Réacteur à haut flux / INB 67 - Modification de la prise d'air frais du bâtiment réacteur

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Établissement Orano Cycle de La Hague - INB n°33 et n°38 - Suite des réexamens périodiques - Prescriptions n° 5, n° 6 et n° 8

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

CEA de Cadarache - CABRI / INB 24 - Demande de modification du décret d'autorisation de création afin de réaliser des expérimentations d'irradiation de sous-ensembles électroniques

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)